TALLEC Suzanne

20 mai 2022, reprise de fonctions d’un huissier de justice salarié

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 19 avril 2022, et en l’absence d’opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai d’un mois à compter de cette date,

Mme Suzanne, Sophie, Marie, Geneviève TALLEC, anciennement huissier de justice salariée au sein de l’office d’huissier de justice dont est titulaire la société par actions simplifiée « HUIS-ALLIANCE » à la résidence de Niort (Deux-Sèvres), a repris ses fonctions en qualité d’huissier de justice salariée au sein de l’office d’huissier de justice dont est titulaire la société civile professionnelle « Jacques NIVET et Bertrand BAILLY, Huissiers de Justice associés, Société civile Professionnelle titulaire d’un office d’huissier de Justice » anciennement dénommée « Jacques NIVET, Bertrand BAILLY, huissiers de justice associés» à la résidence de Saujon (Charente-Maritime).

Prestation de serment requise.

Huissier de justice salarié concerné :
Suzanne TALLEC

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l’objet d’un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)